

**Atelier sur les Statistiques de l'Environnement**  
**Dakar, Sénégal du 28 février au 4 mars 2005**

**PRESENTATION DE LA MAURITANIE**

## 1 POPULATION

La Mauritanie est un pays de la zone sahélo saharienne d'une superficie de 1.030.000 km.<sup>2</sup> Elle est désertique sur plus de 80% de sa superficie totale. Sa population s'élève à 2.493.000 d'habitants dont 46 % vivent en milieu rural. Le taux d'accroissement annuel de la population est estimé à 2,8%.

La population nationale a connu au cours de ces dernières années un accroissement important. En effet, cette population est passée de 1.338.830 en 1977 à 2.493.000 habitants en 1998. La densité moyenne est de 2,4 habitants/km<sup>2</sup> et varie de 0,4 à 20 habitants/ km<sup>2</sup> du Nord au Sud.

Cette population, naguère rurale à 86% jusqu'aux années 70, est devenue urbaine à 54%. Le taux d'urbanisation est de l'ordre 5,1%.

## 2 CLIMAT

Du point de vue climat le territoire mauritanien est soumis, au cours de l'année, à l'alternance de trois grands courants principaux :

- **L'alizé maritime** qui souffle sur le littoral toute l'année, même en plein été. Il a pour origine la région de haute pression qui existe de façon permanente sur l'Atlantique au nord-ouest de l'Afrique : l'anticyclone des Açores.
- **L'alizé continental ou harmattan** qui provient de la zone de hautes pressions qui règne sur le Maghreb en hiver ou sur la Méditerranée en été, il parvient sur la Mauritanie très asséché et sa température varie largement dans la journée.
- **La mousson** a pour origine la zone des hautes pressions qui règne sur l'Atlantique (Anticyclones de Sainte Hélène). Ce front atteint sa position la plus au nord pendant les mois de juillet et août.

Les vents alizés, et surtout l'alizé maritime le long de la côte Atlantique reçoivent constamment des renforts, qui provoquent un abaissement de leur température et une augmentation de leur vitesse avec comme conséquence des vents de sable et de la brume sèche.

Les conditions climatiques qui règnent sur la Mauritanie sont défavorables à la pluie. En effet, l'alizé maritime est stable et ne peut, directement, donner des précipitations. Quant à l'alizé continental, il est au contraire très instable et il est tellement sec qu'il ne peut donner de la pluie. La mousson est humide et instable et son épaisseur ne dépasse pas 500 mètres à l'endroit où elle pénètre le plus profondément dans le pays, et elle est pénétrée par l'alizé continental qui est très sec, ce qui ne favorise pas le développement des nuages.

Les hauteurs des pluies varient du Nord (climat saharien) au sud (climat sahélo-soudanien) de 0 à 650 mm. Depuis le début de la période de sécheresse en 1973, le désert progresse vers le sud et l'irrégularité des pluies s'accroît.

Les températures varient beaucoup du littoral vers l'intérieur du continent. En effet, le littoral qui est en permanence sous l'action de l'alizé maritime, bénéficie constamment de températures fraîches même froides. Les écarts des températures journalières et annuelles y sont réduits. Par contre, l'intérieur du pays est beaucoup plus contrasté. Les isothermes remontent lentement vers le nord à partir de février. Quand on pénètre plus en avant dans le continent, les écarts journaliers de températures augmentent, et dans le nord les facteurs qui causent les faibles pluies ne peuvent modifier le régime des températures. Mais dans le sud, la saison des pluies entraîne un adoucissement des températures. On observe ainsi dans le pays deux maxima, l'un avant les pluies, l'autre immédiatement après.

Tout comme les précipitations, la densité du couvert végétal décroît du nord au sud. Ainsi l'extrême sud et le sud-est qui reçoivent des pluies moyennes annuelles de l'ordre de 450 mm à 650 mm sont recouverts d'une savane arborée ou arbustive et des graminées ; la savane se transforme progressivement vers le nord en une steppe sahélienne arbustive, puis en une steppe désertique dans la Sahara. Localement les conditions géomorphologiques peuvent intervenir dans la composition floristique des ensembles végétaux et même parfois modifier leur physionomie.

### 3 ENSEMBLES ECOLOGIQUES

Quatre grands ensembles correspondant à des milieux spécifiques peuvent être identifiés en Mauritanie :

- a) **La vallée du fleuve Sénégal** où domine, dans les cuvettes et sur les limons fertiles du lit majeur, une seule espèce, *Acacia nilotica*. Ces arbres ont la particularité de supporter chaque année, pendant plusieurs mois, une immersion des racines et souvent du tronc. En bordure d'autres espèces apparaissent : *Acacia siberiana*, *Acacia seyal*, *Ziziphus mauritiana*, *Bauhinia rufescens*, *Crateva religiosa*. En certains endroits des zones de dunes (hors crue), on trouve des peuplements plus ou moins denses et plus ou moins hauts de *Acacia senegal*, *Acacia raddiana*, *Acacia seyal* et *Balanites aegyptiaca* avec des nuances continues permettant à l'une ou à l'autre de ces espèces de s'imposer dans le paysage.
- b) **Le Sahel**, qui est la bordure du désert, s'étend depuis la vallée et la frontière malienne au sud jusque vers l'isohyète 150 mm au nord. On y rencontre les formations forestières dominées par des savanes arborées. Plus au nord des bosquets du genre *Acacia* et quelques touffes d'herbes forment un paysage de steppe de plus en plus lâche qui annonce le Sahara.
- c) **Les terres salées** forment une étroite bande littorale, du delta du fleuve Sénégal au Cap blanc (Nouadhibou) et sont représentées à l'intérieur par de nombreuses sebkhas. Entre le delta et Nouakchott, séparé de la mer par un cordon littoral, l'Aftout Es Sahéli est caractérisé par la forte salure des sols, à laquelle correspond un peuplement spécifique d'halophytes représentés par *Tamarix senegalensis*, très apprécié par les chameaux. Les bas fonds sont ponctués des touffes d'autres plantes halophytes appartenant généralement à la famille des chénopodiacées : *Salsola baryosma*, *Salicornia senegalensis*, etc. Les cordons dunaires portent souvent des buissons de *Euphorbia balsamifera*. Vers l'embouchure du fleuve Sénégal on trouve des mangroves, dans un état de relique, dominées par *Avicennia germinans*.
- d) **Le Sahara** est un monde essentiellement minéral où la flore est des plus réduites. La végétation se maintient, rabougrie et clairsemée, uniquement dans les endroits abrités et drainant un peu d'humidité, au creux d'une dune, au flanc d'un piton isolé (Guelb), le long d'un oued fossile. Ailleurs, quelques rares pluies font surgir des pâturages éphémères.  
Dans le pays, deux groupements végétaux se partagent le Sahara : le groupement à *Aristida pungens* (graminée vivace) et le groupement à *Acacia raddiana* ; dans ce dernier la strate herbacée est essentiellement représentée par *Panicum turgidum*.

### 4 RELIEF

Les plaines et les plateaux sont très étendus dans le pays mais sans hautes montagnes à part le Tiris Zemmour, la kedia d'Ijil (point culminant 915m), et certaines parties de l'Adrar, du Tagant et de l'Assaba.

### 5 SOLS

En Mauritanie on distingue cinq types de sols :

- Les sols minéraux bruts ;
- Les sols jeunes en pleine évolution d'origine climatique qui se forment sur des roches sédimentaires ou sur des sols sableux ;
- Les isohumioles qui se rencontrent dans les zones semi-arides ;
- Les sols hydromorphes dont les caractères sont dus à la présence temporaire ou permanente de l'eau ;
- Les sols halomorphes caractérisés par la présence de sels généralement de sodium.

### 6 HYDROLOGIE

Du point de vue hydrologique l'on note que la majeure partie de la Mauritanie est une zone saharienne alors que la partie méridionale est une zone sahélienne.

La faible pluviosité s'accompagne d'une évaporation très élevée et la sécheresse de l'air entraîne une évapotranspiration très forte. L'hydrologie comprend trois domaines :

- Le premier marqué par l'absence permanente de tout cours d'eau (nord du pays) ;
- Le second domaine est celui où existent des cours d'eau saisonniers mais qui n'aboutissent pas à l'océan (le centre et l'est du pays) ;
- Enfin, le troisième domaine qui ne couvre que le dixième du pays est celui du fleuve Sénégal qui coule toute l'année.

## **7 HYDROGEOLOGIE**

Les ressources hydrogéologiques du pays sont réparties en trois grands aquifères régionaux :

- L'aquifère des sables ou du Brakna ;
- L'aquifère en réseaux de calcaires ou de l'Amechtil ;
- L'aquifère du Trarza, de Bénichab et du Tirhersioum situé dans les sables et dans les grés argileux du continental terminal.

## **8 AGRICULTURE**

La production agricole du pays se répartit en quatre catégories distinctes d'inégales importance en rapport avec le mode de culture pratiqué : la culture sous pluies, la culture de décrue, la culture irriguée et la culture dans les oasis.

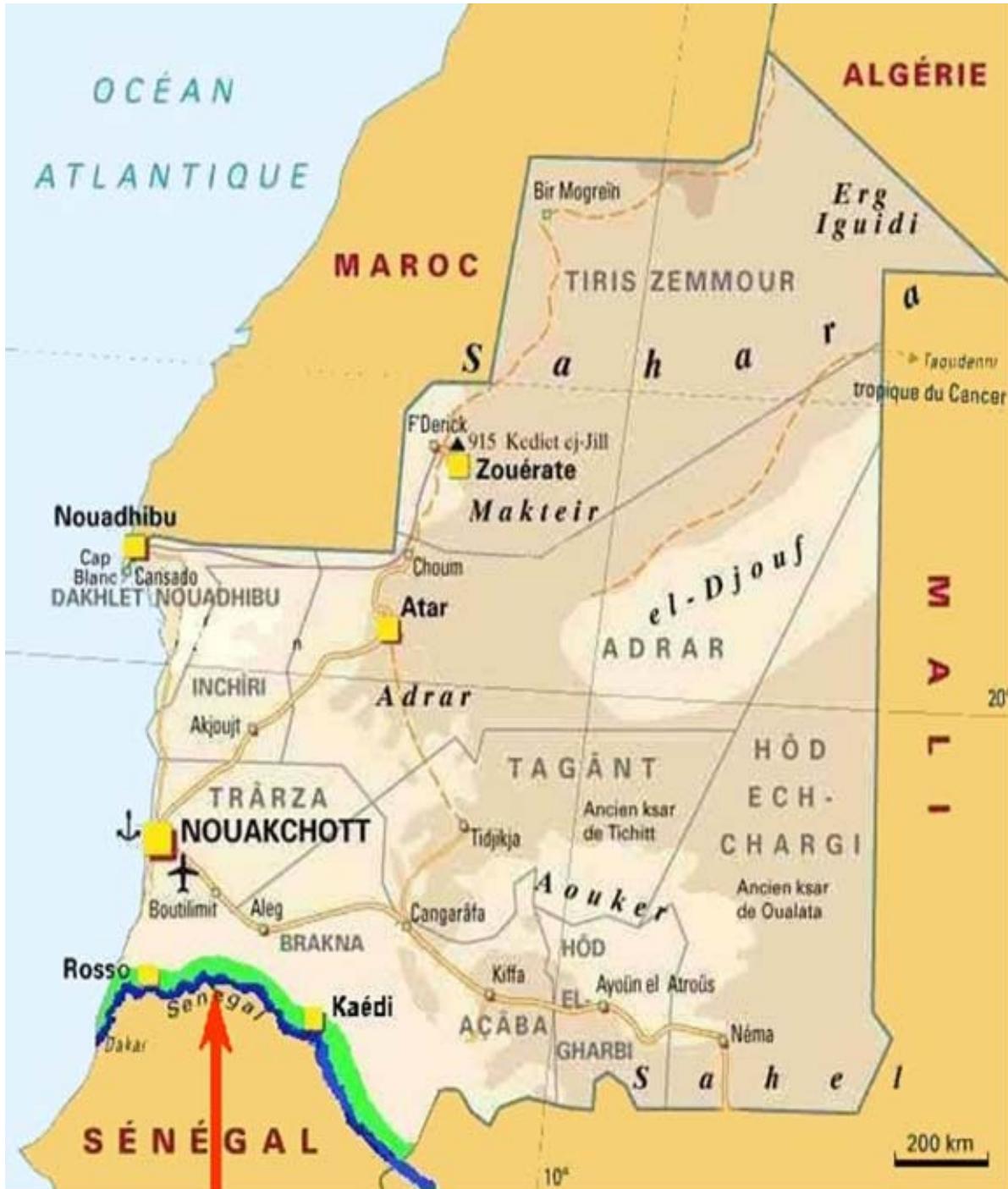
Les terres cultivables en sous pluies peuvent atteindre une superficie de 220.000 ha en bonne saison de pluvieuse. Leur production varie également beaucoup en fonction de la hauteur des pluies ; elle se situe entre 121.000 tonnes et 220.000 tonnes, selon les années.

En culture de décrue, le potentiel est estimé à 139.000 ha tandis que la culture irriguée et la culture oasienne couvrent respectivement des superficies de 137.000 ha et 5.500 ha.

## **9 ELEVAGE**

Sur le plan pastoral le pays dispose d'un important cheptel comptant 1.080.000 bovins, 10.332.000 ovins et caprins et 1.114.000 camélins.

CARTE DE LA MAURITANIE



La Vallée du fleuve Sénégal